

## DOSSIER DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 28/04/2022

### **Signature de la première convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), en Vendée entre l'Etat et la Communauté de communes Vie et Boulogne - Commune d'Aizenay**

#### **Le programme Petites Villes de Demain**

Mis en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le programme national des Petites Villes de Demain permet aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent une fonction de centralité et présentent des signes de fragilité, de mettre en œuvre leur projet de territoire dans le cadre de la signature d'une convention cadre « Petites villes de demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Le dispositif vise notamment à améliorer le cadre de vie, renforcer l'accès aux logements et aux services de proximité, pérenniser le commerce, restaurer le patrimoine, prendre en compte la transition écologique et plus globalement assurer l'attractivité du cœur de ville.

Vacance commerciale, démographie médicale, transformation profonde de l'offre de services de proximité... les élus œuvrent au quotidien pour trouver des solutions afin de maintenir ou redonner vie au centre-ville et aux territoires alentours tout en prenant en compte les aspirations écologiques de ses concitoyens et leur attachement à la qualité de vie qu'ils y trouvent.

Soutenues par leur communauté de communes, **21 communes de Vendée** ont intégré ce programme :

- sur l'arrondissement de La Roche-sur-Yon : Chantonay, Mortagne-sur-Sèvre, Aizenay, Saint-Fulgent, Chavagnes-en-Paillers et Les Herbiers ;
- sur l'arrondissement de Fontenay-le-Comte : La Châtaigneraie, Mouilleron-Saint-Germain, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais, Pouzauges et Benet ;
- sur l'arrondissement des Sables d'Olonne : Beauvoir-sur-Mer, Challans, Coëx, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Hilaire-de-Riez, Moutiers-les-Maufaits, Talmont-Saint-Hilaire, Les Achards et L'Île d'Yeu.

Programme « cousu-main » pour ces villes et les territoires ruraux qui les environnent, Petites villes de demain a pour vocation d'accompagner l'élaboration et la réalisation des projets de territoire par diverses actions, notamment un soutien à l'ingénierie.

**Les communes engagées dans ce dispositif bénéficient de l'appui des services de l'État, d'une offre de services de nombreux partenaires et d'une mise en réseau de l'ensemble des acteurs nationaux et locaux engagés dans la revitalisation.** Il s'agit par ce programme de donner aux élus locaux les moyens de concrétiser leurs projets pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

#### **La démarche menée à Aizenay**

### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) -  [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) -  [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon

Le territoire de la commune d'Aizenay est aujourd'hui attractif notamment par son cadre de vie particulièrement agréable : espaces naturels particulièrement nombreux et patrimoines culturels divers. Situé sur l'axe départemental de La Roche-sur-Yon et de Challans, Aizenay bénéficie d'une dynamique économique développée de par sa situation géographique stratégique en faveur de l'installation d'entreprises dans ses nombreuses zones d'activités. Quant aux nombreux commerces et les services, ils animent le cœur de ville.

Engagée depuis de nombreuses années dans la redynamisation de son cœur de bourg avec la mise en place de plusieurs projets de renouvellement urbain, la Ville d'Aizenay a souhaité poursuivre cette démarche de longue haleine en adhérant au dispositif des Petites Villes de Demain, le 2 avril 2021 en collaboration avec l'Etat et la communauté de communes Vie et Boulogne. Un travail collectif a été réalisé pour construire le projet de redynamisation du centre-ville avec un programme centré autour de la réhabilitation de l'habitat, de la reconversion de friches urbaines pour y créer des logements, du renforcement de l'attractivité commerciale, tout en y associant une réflexion sur l'aménagement de l'espace public, des mobilités, de la circulation, du stationnement.

La Ville d'Aizenay a choisi d'axer la redynamisation de son cœur de ville autour de l'animation du bourg, de l'amélioration du stationnement et de la circulation, de l'accès aux services de santé, de la mise en place d'une stratégie commerciale en cœur de ville, de l'offre de logements, de la valorisation et conservation du patrimoine, des mobilités, de l'attractivité de l'espace Villeneuve et de la qualité du logement.

Cet engagement collectif est traduit dans la convention-cadre Petite ville de demain valant convention d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

### **Il s'agit de la première convention-cadre Petite ville de demain signée en Vendée.**

La commune d'Aizenay pourra ainsi bénéficier des outils juridiques de l'ORT. On peut citer par exemple les mesures facilitant l'implantation de commerces en centre-ville ou le dispositif fiscal « Denormandie dans l'ancien » en faveur de l'investissement locatif assortis de travaux de rénovation énergétique ; cette réduction d'impôt sur le revenu s'applique aussi bien aux contribuables fiscalement domiciliés en France au moment de l'investissement et qui réhabilitent leur bien, qu'à ceux qui achètent à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

## **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Le plan d'action

Le plan d'action d'actions s'articule autour de 16 actions matures puisque nombreuses d'entre elles seront engagées avant 2023. Ces actions ont conduit à délimiter le périmètre d'intervention de l'ORT qui inclut deux secteurs : le plus étendu correspond au cœur de ville de la commune d'Aizenay et le second comprend la place de la gare.

- Afin de coordonner le dispositif Petites Villes de Demain, la commune répond à **l'action n° 1 – Co-financement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain** (en collaboration avec la Banque des Territoires)
- Pour soutenir le commerce du centre-ville d'Aizenay et assurer un lien permanent avec les commerçants, la Ville a mis en place **l'action n°2 - Co-financement du poste de manager de commerce** (en collaboration avec la Banque des Territoires).
- Afin de proposer en cœur de ville de nouveaux locaux commerciaux et diversifier l'offre commerciale, la commune ouvre pour la mise en place de **l'action n°3 - Rénover une maison de centre-ville pour la transformer en commerce.**
- Pour répondre aux objectifs de réduction de l'artificialisation du sol et de densification du logement en cœur de ville, Aizenay travaille **l'action n°4 - Recycler la friche Soulard-Clemenceau, l'action n°5 - Recycler la friche Planty-Gobin et l'action n°6 - Recycler la friche du champ de foire.**
- Avec les résultats d'une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain en 2016-2021, la Ville souhaite reconduire **l'action n°7 - Mener une OPAH-RU**, sur un périmètre plus étendu.
- Avec une fréquentation particulièrement élevée dans son cœur de ville, la commune souhaite agir sur le cadre de vie des habitants en menant **l'action n°8 - Aménager le centre-ville**. Ce projet comprend de nombreuses thématiques de travail telles que la mobilité, la sécurité et le commerce.
- **L'action n°9 - Structurer la vidéo-urbaine**, permet à la commune de renforcer la sécurité en cœur de ville, sur ces places, ces espaces de stationnements ou encore aux abords des équipements publics.
- Afin de conserver et valoriser le patrimoine bâti de la commune, la Ville porte deux projets de restauration **l'action n°10 - Restaurer l'église Saint-Benoît et l'action n°11 - Restaurer et valoriser la chapelle Saint-Joseph.**
- Pour continuer de renforcer l'attractivité de l'Espace Villeneuve, Aizenay va déployer les moyens nécessaires à **l'action n°12 - Réhabiliter la friche urbaine de l'espace Villeneuve.**
- **L'action n°13 - Rénover et agrandir la salle des quatre rondes** offrira une meilleure qualité de service et réduira la consommation énergétique de la salle polyvalente.
- Initialisé en collaboration avec les professionnels de santé de la commune, **l'action n°14 - Agrandir la maison de santé pluriprofessionnelle** permet d'améliorer l'accès à l'offre de soins sur le territoire.

## Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon

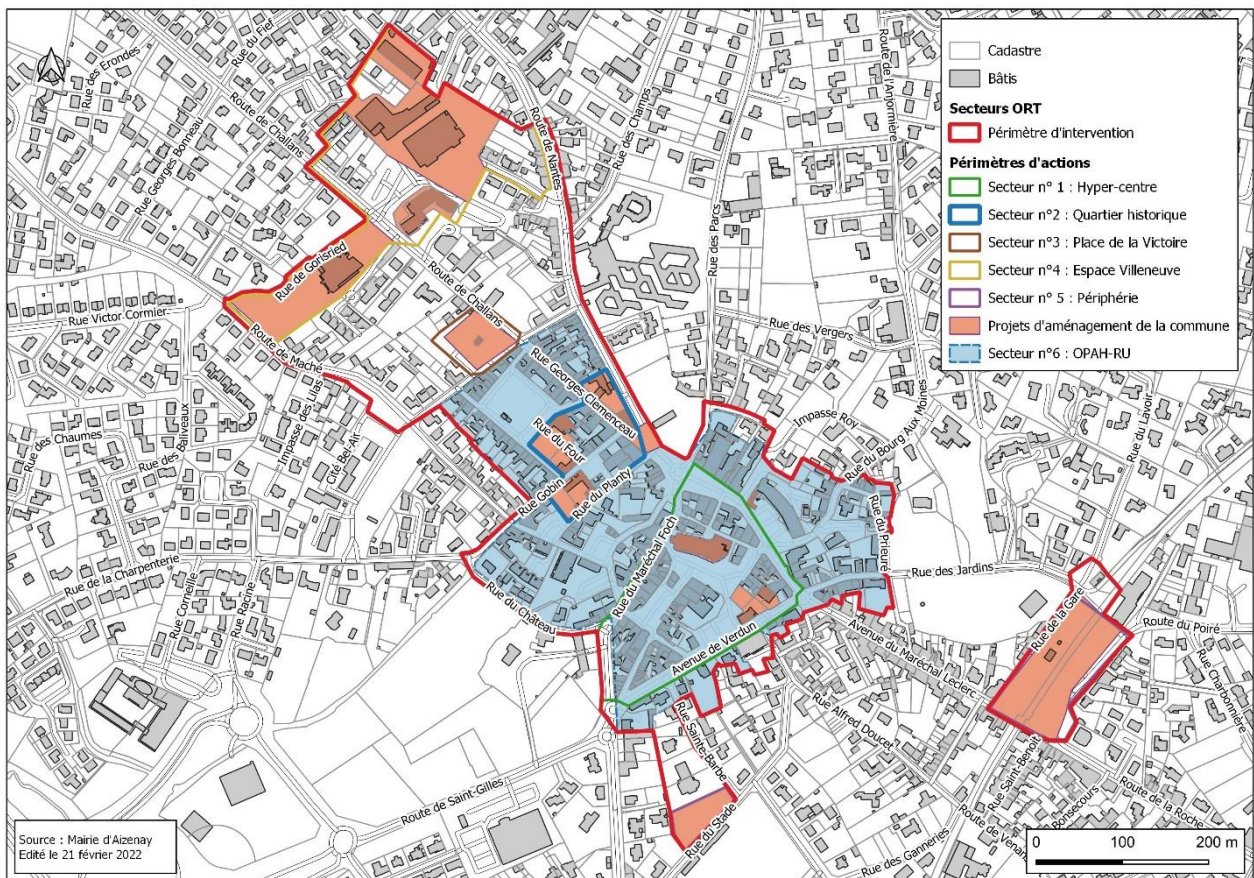


**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



- En cohérence avec l'action n°8, la Ville portera l'**action n°15 - Aménager un parking relais**, afin de garantir le stationnement en périphérie du cœur de ville.
- Dans l'objectif de fluidifier la circulation routière à l'entrée du cœur de ville et de sécuriser l'accès au point de ramassage scolaire, la commune engagera l'**action n°16 - Aménager l'entrée du cœur de ville – côté gare**.



## Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon